Décision | Générale | colonial

Décision n° 1184 accordant une gratification à Mme Muzolle.

n° 1184

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 novembre 1949

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1949

Date du numéro
30 novembre 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vule décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies

Sur la proposition du chef du service do l'enseignement,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er.— Une gratification, de six mille francs (6.000 fr.) est accordée à Mme Muzotte, infirmière de la colonie de vacances de Randa, pendant la période de juillet à septembre 1949, pour le dévouement avec lequel elle s'est acquittée de ses fonctions à e titre bénévole. Art, 2.— La présente dépense est invputable au

chapitre 12, article 6, paragraphe 10, du budget de la Côte française des Somalis.

Art. 3

—La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.